

## Pierre Montaigne, meilleur conducteur français

jeudi, 09 mai 2019

Le 13 avril 2019 à Albi (81), était organisée la finale française des “Scania Driver Competitions” (SDC). C’est Pierre Montaigne qui a remporté cette épreuve et qui a obtenu son billet pour représenter la France à la grande finale européenne, qui aura lieu les 24 et 25 mai 2019 en Suède.



De

gauche à droite : Koen Knoops, président de Scania France et Pierre Montaigne.

Il y avait au départ 2 000 conducteurs inscrits, dont seulement 800 sont allés au bout du test théorique. Seulement 24 candidats ont pu ensuite prendre part à la finale nationale. Réunis sur le circuit d’Albi, ils ont subi diverses épreuves comprenant secourisme, contrôle avant départ, conduite économique et manœuvres. Face au public, les candidats ont évolué afin de déterminer qui étaient les quatre meilleurs conducteurs.

À la fin, il ne restait donc que Stéphane Lacombe (titré en 2012 et 2014), 4<sup>ème</sup>, son frère Thomas Lacombe, 3<sup>ème</sup>, Frédéric Magier, 2<sup>ème</sup> et sur la plus haute marche : Pierre Montaigne, 24 ans et plus jeune des 24 finalistes. Employé aux Transports Neel, basés dans la Manche (50), il conduit un R 450 Streamline, l’un des 3 Scania de l’entreprise qui est attelé à une semi-remorque frigorifique. *«Je fais beaucoup de régional, notamment entre la Manche et Nantes en transportant des primeurs, fruits et légumes dont des*

*carottes de Créances, les meilleures !*», explique-t-il.

Pierre Montaigne n'est pas un inconnu, car il avait déjà gagné le Championnat régional des élèves conducteurs routiers de Normandie en 2013. Alors pour lui, les Scania Driver Competitions étaient comme un rêve. *«Je me suis inscrit sans y croire vraiment. Et lorsque j'ai découvert mes concurrents à Albi, je me suis dit que cela allait être difficile. Au final ces moments ont été magiques !»*, assure-t-il encore. En Suède, il devra affronter 29 concurrents européens pour tenter de remporter le premier lot du concours : un Scania d'une valeur de 100 000 euros.

---

© Apres-Vente-Auto.com © Reproduction interdite